

A

MONSIEUR

Le Gérant de l'Entreprise

SARL LARBI et BENKHEDDA

O B J E T : MISE EN DEMEURE N°01

Contrat N°34/2023 /DOT TIPAZA

Projet : Travaux de canalisation 130 VILLA DOUAOUDA (CONTRAT D'ADHESION A COMMANDES)

Adresse : Rue NAFI HADJOUT

- *Dans le cadre du protocole de contrat d'adhésion à commande N°34/2023 entre Algérie Télécom DOT TIPAZA et L'entreprise SARL LARBI et BENKHEDDA, un chantier a été attribué sous ODS N°55/2023 relatif aux travaux de canalisation 130 villas DOUAOUDA.*

Monsieur,

- *Suite votre absence injustifiée à ce jour, pour la notification de l'ODS de démarrage des travaux.*
- *Regret de vous faire savoir que vous êtes mise en demeure afin de justifier votre absence, et de vous rapprocher de nos services dans un délai n'excédant pas 05 jours sous peine d'appliquer la réglementation en vigueur.*